

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le mot du maire 1

Vœux 2016 2

**Décorations de
Noël**

Communication 3

Patrimoine

Tourisme

Animations 4

Culture 5

Sports 6

Opposition 7

En bref

Services 8



Lorsque nous avons planté l'Arbre de la Laïcité près du parc de stationnement de l'Arros il y a deux ans, nous ne pensions pas qu'en 2015 certains événements graves et cruels mettraient en avant cette laïcité qui est à la fois une condition du « vivre ensemble » et un puissant facteur d'émancipation de l'être humain. Nous ne nous sentions

pas trop concernés par le terrorisme dans les zones rurales et ne ressentions pas l'inquiétude des habitants des grandes villes, mais après les drames de janvier et novembre derniers, nous devons à l'avenir nous soucier de l'application quotidienne des règles de la citoyenneté, de la paix civile et de la fraternité.

Il y a dans notre société beaucoup d'incompréhension et de passions. Les enjeux actuels de la laïcité sont ses implications dans une société en crise morale et politique, et dans laquelle il y a des citoyens rassemblés par la même devise républi-

caine, mais avec des origines, situations sociales, cultures, croyances ou convictions bien différentes.

Le processus de laïcité étant intimement lié à notre histoire, tachons d'adopter une attitude qui reste fidèle à l'esprit de prudence et de détermination qui a inspiré les législateurs de la loi de 1905.

Souhaitons que les années qui viennent soient plus calmes et plus douces que l'année 2015.

Meilleurs vœux et bonne santé à toutes et tous les Plaisantins.

Régis SOUBABERE



VOEUX 2016



LE PERSONNEL COMMUNAL A L'HONNEUR : le 7 janvier 2016, l'ensemble du personnel a été convié pour partager la galette des Rois.

A cette occasion 4 agents ont été décorés. Monsieur le Maire a remis la médaille d'Argent pour 20 ans de présence à Monsieur Yanic JUSTRABO. Madame Christine LASCOMBES et Monsieur Jean-Michel CROCHET pour 30 ans de services à la mairie reçoivent la médaille de Vermeil. La

LE 4 JANVIER AUX COMMERCANTS ET ASSOCIATIONS :

La traditionnelle cérémonie de vœux a réuni salle 1 de la mairie, une nombreuse assistance. Le Maire Régis SOUBABERE a souhaité à tous une année 2016 plus sereine que 2015 marquée par les cruels attentats qui ont endeuillé la France. Il a rappelé, avec force, les valeurs de la République insistant notamment sur le principe de la laïcité.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

a rassemblé les heureux lauréats lors de cette même soirée, pour recevoir leur prix des mains de Madame Claudie BERTRAND, maire adjointe chargée de l'environnement, de Madame Simone BROUSTET et Monsieur Alphonse CAULIER, conseillers municipaux.

Les gagnants sont : Monsieur Robert REVEL (1er prix), Monsieur Patrick CUGINI et Madame Alberte DUMAS (2ème prix exæquo), Mesdames Viviane ZAGO et Nicole PERES (3ème prix exæquo).

A noter cette année, la Cité Saint Joseph et le Camping de l'Arros sont revenus dans la compétition. Merci à tous pour leur participation à l'embellissement de la ville.

directrice générale des services, Madame Isabelle MEJANEL, qui a débuté dans la fonction publique territoriale en 1980, cumule 35 années de services qui lui valent d'obtenir la médaille d'Or.



DECORATIONS DE NOEL



MERCI A TOUS !

Cette année encore, avec l'aide de bénévoles, des membres de l'association EPISODE, de la maison de retraite et du centre de loisirs secondés pour la technique par certains

agents de la voirie, Plaisance a pris un bel air de fête pour Noël. Cette année encore, les magnifiques décors ont fait l'émerveillement des petits et des grands.

La municipalité renouvelle ses remerciements à toutes ces petites mains. Pour la fin d'année 2016, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de la mairie, si vous souhaitez participer.

COMMUNICATION

PANNEAUX LUMINEUX : Doter la commune d'outils de communication performants assurant la promotion de Plaisance est un des objectifs prioritaires de la municipalité. Au début de l'année, deux panneaux d'affichage lumineux seront installés dans Plaisance. Un « simple face », financé par l'association des commerçants Plaisance aux 2 Bastides, le Pays du Val d'Adour et la commune, sera placé square MITTERRAND. Un « double face », financé par le CNC et la commune, sera implanté place du 11 novembre.

Ainsi, les habitants et les visiteurs seront informés rapidement et efficacement des différents événements ayant lieu sur la commune. Seront affichés en priorité les informations municipales, le programme du cinéma, les manifestations sportives, festives et culturelles. Pour assurer une bonne diffusion des diverses informations, une commission spécifique, présidée

par Cathy COSTES, maire-adjointe chargée de la communication, sera



mise en place dès janvier.

Un règlement concernant la rédaction des messages, leur diffusion et les tarifs de diffusion sera soumis à une prochaine réunion du conseil municipal. Dès que ce cadre réglementaire sera adopté, les associations et les partenaires institutionnels seront informés afin de pouvoir utiliser ce nouveau service que nous voulons

opérationnel le plus rapidement possible.

LE SITE INTERNET : La restructuration du site de la mairie participe de la démarche définie plus haut. Il était nécessaire de faire évoluer le site mis en place il y a 7 ans. Nous remercions Olivier KANDEL qui en a assuré la conception et la mise à jour avec l'aide du secrétariat de la mairie. Par souci d'économie, le nouveau site a été conçu par la commission Communication avec l'aide d'Éric BRUNELLO. Il sera ouvert au public dans le courant du mois de février.

Nous l'avons voulu plus fluide, plus attractif et plus fonctionnel. En un clic, vous obtiendrez les renseignements pour vos démarches administratives, vous pourrez lire le journal de Plaisance et bien d'autres choses encore. Nous tiendrons compte de vos éventuelles remarques pour l'améliorer quand vous l'aurez visité.

PATRIMOINE

LA TOITURE DE L'ÉGLISE :

Ce dossier avance. La Fondation du Patrimoine a retenu un coût de travaux éligibles pour 173 185€ HT.

Une convention de partenariat entre la Mairie de Plaisance, porteuse du projet et chargée de conduire les travaux, la Paroisse de Plaisance représentée par l'abbé KOUTOUAN, l'association Orgue, Culture et Musique(s) en Val d'Adour, va être signée en ce début d'année.

Cette convention permet de mettre en place avec la Fondation du Patrimoine, une collecte de fonds auprès, dans un premier temps, d'un mécénat populaire et, dans un deuxième

temps, d'un mécénat d'entreprise.

Un tract expliquant les modalités des dons et la défiscalisation liée à cette démarche, rédigé par la Fondation du Patrimoine, sera largement diffusé sur Plaisance et ses environs. Dès que la convention sera signée, une réunion d'information se tiendra au cinéma l'Europe en présence de Monsieur JANKOWIAK, représentant de la Fondation du Patrimoine, de Monsieur SOUBABERE, maire de Plaisance, d'un représentant de la Paroisse et de l'association OCMVA pour expliquer les travaux de réfection et les diverses modalités de la souscription et répondre aux

questions des personnes présentes. Elle sera annoncée par voie de presse et affichage en mairie.

La commune va explorer d'autres pistes pour obtenir un complément d'aide financière auprès des collectivités territoriales, de l'Europe et de l'Etat.



TOURISME

MINIGOLF - SWINGOLF : Pour des raisons budgétaires, cette année l'accueil du Swingolf a été rattaché au minigolf. Ce dernier a ouvert ses portes les deux derniers week-ends de juin et du 1er juillet au 23 août inclus. La fréquentation a été de 2618 joueurs. La clientèle est toujours très satisfaite de la qualité de l'accueil et du parcours. A noter qu'une permanence a été assurée à la buvette de la piscine par le personnel du minigolf.

LE CAMPING DE L'ARROS dans l'émission

« Bienvenue au camping » sur TFI : le tournage a eu lieu le 1er juin 2015 et la diffusion suivie par 4 millions de téléspectateurs le 23 septembre dernier.

Victoire du Camping de l'Arros ! Bravo à David POTEAU et à son équipe. Ce passage à la télévision a donné une image positive de notre belle région. Vous souhaitez revoir l'émission connectez-vous sur :

http://www.campingdelarros.com/bienvenue-au-camping-cache/?utm_source=signature_mail&utm_medium=mail&utm_campaign=signature_mail

ANIMATIONS



Un bel été festif :

LES FÊTES DU 14 JUILLET se sont déroulées dans la chaleur et la convivialité. Le Festival des Sens a réuni comme chaque année les producteurs régionaux autour de l'Eglise. Le 14, la traditionnelle journée autour des arènes a réjoui toujours autant d'amateurs. La Peña V5H soigne depuis longtemps l'organisation et la qualité de cette journée festive. La novillada a été particulièrement réussie avec le triomphe du très prometteur Adrien SALENC qui a su tirer parti d'excellents novillos du Lartet. La Peña V5H a également organisé le chupinazo d'ouverture des fêtes du 14 juillet, ainsi que le concert d'orgue et trompettes du 13 juillet qui a connu une affluence sans précédent dans une église comble.

Durant ces 4 jours les petits et grands se sont amusés avec la fête foraine, les bals, les animations et l'apothéose fut totale avec le feu d'artifice donné sur le lac.

Les traditionnelles courses landaises: deux courses étaient prévues dans le programme de l'été, malheureusement celle du 8 août a dû être annulée pour des raisons liées à la météo.

13 AOUT : JAZZ FESTIF DANS LES ARENES un "essai" particulièrement réussi. Organisé par Les Esbouhats, ce concert Jazz a permis à la commune de Plaisance de s'intégrer à la dynamique impulsée par Jazz in Marciac, en partageant dans ce lieu emblématique un moment gastronomique et musical dans un esprit convivial. Belle performance pour les 4 formations de jazz : **Camping sauvage** (swing vocal et manouche), **les Fanflures** (fanfare jazz, swing, funk), **Nico Wayne Toussaint**, et

Dans les Rues d'Antibes.

Compte tenu du succès rencontré et de la demande ressentie, les Esbouhats vous donnent rendez-vous au mois d'août 2016 pour la prochaine édition dont la programmation, encore confidentielle, sera de grande qualité.

FESTIVAL DE JEUX - RPGERS : Du vendredi 21 août au dimanche 24 août, un succès confirmé !

Devenu en 18 ans, l'un des plus importants de la région, le festival proposait cette année un très large panel d'activités ludiques pouvant intéresser un large public allant de l'amateur initié au joueur occasionnel. Jeux de société, jeux traditionnels en bois, jeux de rôle sur table, jeux de figurines jusqu'aux jeux de rôle « grandeur nature » ont attiré beaucoup de monde. Et le programme était encore enrichi par la présence sur le salon d'auteurs et illustrateurs, trois expositions photographiques, une séance de cinéma, le traditionnel banquet animé du samedi soir et le vide grenier du dimanche où peuvent s'échanger et s'acheter... Quoi ? Des jeux bien sûr.



Merci et bravo à toutes les associations organi-

satrices de ces fêtes chaque été . Nous rappelons que tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie festive ou associative du village sont les bienvenus au sein de l'association de leur choix.

LES FETES DE L'AVENT

UN PARI COURAGEUX MAIS UN SUCCÈS EN DEMI-TEINTE .

L'association Episode avait courageusement relevé le gant en prenant à son compte cette manifestation lancée, il y a trois ans par CAPGERS. Le programme avait pourtant de quoi séduire. Le concept du Pass Sésame a été conservé permettant aux enfants de participer aux activités du Week-end pour la modeste somme de 3€.

Un programme varié et attractif.

Le samedi : deux séances de cinéma, à 11h et 17h, bien suivies par le jeune public ; les traditionnels « Contes », à

la Médiathèque autour de la très dynamique Marie-Paule et de son équipe, puis un goûter offert par la municipalité. Le concert du soir en l'église a été une belle réussite de ces fêtes. S'y produisaient devant un public très nombreux chorales et musique instrumentale jouée par l'école de musique d'Aignan et Plaisance sous la baguette de Philippe LABEROU et l'orgue conduit par Christophe BOUHIER. L'auditoire a longuement applaudi le très beau final. Et l'émotion a été à son comble lorsque les musiciens ont joué « La Marseillaise » en

mémoire des tragiques événements parisiens. **Le dimanche :** « la bourse aux jouets » a souffert de la concurrence d'autres manifestations similaires situées dans un secteur géographique proche mais le « Loto des jouets » a connu un joli succès ainsi que le spectacle proposé par Circ'Adour.

Proposé sur deux jours, le marché de Noël est resté modeste. Souhaitons que l'année prochaine les Plaisantins se sentent un peu plus concernés par les événements festifs de leur village !

CULTURE

ECOLE DE MUSIQUE : André DEBONS, président.

Suite à la démission d'Olivier LA-BORDE lors de l'assemblée générale de l'Ecole de Musique, André DEBONS a été élu président de cette dynamique association culturelle. La clarinette est la deuxième passion de notre ami Dédé, surnommé affectueusement « la pagaie » pour son amour du canoé-kayak. Philippe LABEROU reste à son poste de directeur musical. Nous souhaitons au nouveau bureau et à son président courage et réussite.



EXPOSITION : HANS CHRISTIAN VERGARA

La traditionnelle exposition de l'Autonne proposée par « l'Atelier d'Arts

plastiques » s'est tenue salle n°1. Les toiles aux couleurs vives du peintre cubain, Hans Christian VERGARA, dégagent mystère et magie. Elles ont séduit le public venu nombreux au vernissage.



LES DICOS D'OR A PLAISANCE ! Le 19 octobre dernier, la demi-finale régionale de ce Championnat d'Orthographe créé par Bernard PIVOT s'est déroulée pour la première fois à Plaisance dans les locaux du Club de la Renaissance. Le Président de Générations Mouvement d'Auch J-J LUCAT et JJACOMIN de la commission Culture de la mairie accueillait la Présidente de l'Union Régionale des Aînés Ruraux Midi-Pyrénées et les 34 candidats qui avaient été sélectionnés lors des ren-

contres en Interclubs dans chaque département de cette région. L'épreuve comportait la dictée « Pleuvra, pleuvra pas » de Micheline SOMMANT suivie d'une mini-dictée « Elevons la culture ». Pendant que sept correcteurs se penchaient sur les copies, les 30 accompagnants ont fait une visite guidée de Plaisance sous la houlette de M^r LAGORS puis découvrent le Grand Orgue et l'orgue sensoriel présentés par M^{me} MOULIE. A 13h, tout le monde s'est retrouvé pour un repas raffiné suivi d'un intermède du Rondo de Margouët ce qui permis d'attendre le palmarès. Tous les candidats ont été récompensés à hauteur de leur classement emportant brochures sur notre région et produits locaux.



COUP DE PROJECTEUR SUR ORGUE CULTURE ET MUSIQUES EN VAL D'ADOUR

Créé en 2012, cette association est en plein essor. Elle compte aujourd'hui 80 adhérents et assure concerts, animations, cours de musique et promotion du grand orgue de Daniel BIROUSTE et de l'orgue sensoriel inventé par Mickaël FOURCADE. Pour la saison 2015 la fréquentation sur l'ensemble des manifestations est de 2283 personnes.

Une programmation riche et variée. Les concerts de l'été ont été d'une grande qualité artistique et musicale.

Le festival Orgue et cinéma muet (25 au 27 septembre). Ce projet audacieux a reçu le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional avec le partenariat de Ciné 32 et de Ciné Europe.

Deux ciné-concerts présentaient des courts-métrages du cinéma burlesque américain accompagnés à l'accordéon par G. DALVIN. Ils ont ravi les spectateurs, replongés dans la magie des débuts du cinéma.

La projection dans l'église du magnifique film « Jeanne d'Arc » de C. DREYE sur un écran de 8 mètres. Une cabine de projection a été installée dans l'église. M. CHIRON, dont il faut souligner la performance musicale et physique, a improvisé pendant 1h30 sur les images bouleversantes de ce chef d'œuvre du cinéma muet.

Le week-end Charles PEGUY (30 et 31 octobre), associait la lecture de textes, la musique vocale et l'orgue.

Un documentaire projeté au cinéma l'Europe, une lecture par le comédien M. BEATRIX à la médiathèque ont permis à l'auditoire de découvrir la forte personnalité du poète.

Le concert spirituel, mis en espace et lumières jouait sur l'alternance de la lecture dramatique de M. BEATRIX et la magnifique voix du contre-ténor Luan GOES accompagné par M. CHIRON. Le public très nombreux ovationnait les trois artistes.

Les rendez-vous 2016 :

Les estivales : 24 juillet, 7 août 14 août à 17h30

Festival Orgue et cinéma muet : du 30 septembre au 2 octobre

Concert spirituel : 30 octobre à 17h.



SPORTS

LES INSTALLATIONS SPORTIVES de Plaisance représentent le complexe sportif le plus important de notre Communauté de Communes. Notre ville assure à elle seule tous les frais concernant l'entretien et le fonctionnement (mise à part une faible contribution du département pour le collège). Elles sont mises à disposition des associations à titre gracieux, en contrepartie d'un usage respectueux, ce qui n'est pas toujours le cas. Chaque année, force est de constater une augmentation des dégradations dues à des actes d'incivilité ou de négligence.

La municipalité rappelle que le sport véhicule des valeurs de respect de soi, des autres, du bien public, et que les dirigeants de clubs se doivent de les rappeler et de les faire respecter non seulement à leurs membres mais aux équipes « visiteurs » afin que chacun puisse continuer à profiter de ces structures dans les meilleures conditions.



UNION SPORTIVE PLAISANTINE RUGBY : D'importants changements.

Suite à l'arrêt de l'entraîneur principal François QUEREILHAC, Michael BORTOLUSSI, son adjoint, a pris en main les destinées du club secondé par Jean-Michel ARROYO, Jean-François CARPANETTI et Patrice BIANCHI. Changement également à la tête du club : Jean-Pierre THIEULE a remplacé Frédéric MAURY et partage la présidence avec Laurent SEMPE.

La saison 2015/2016 : Les dirigeants ont réussi un bon recrutement tant qualitatif que quantitatif en récupérant de nombreux joueurs du crû partis jouer dans des équipes de niveau supérieur.

L'USP est engagée dans la poule 1 de Promotion-Honneur-Première Série pour la phase préliminaire du Championnat Armagnac-Bigorre. Le 10 janvier 2016, à l'issue de cette première phase, le classement pour la suite de la saison sera établi : l'USP poursuivra en Promotion d'Honneur ou en Première Série. Avant le dernier match, les Jaunes et Noirs étaient classés 4ème à 2 points du troisième.

Un trop grand nombre de joueurs blessés a perturbé le rendement des équipes, et surtout de la Réserve. Malgré ce handicap, l'USP a pu, grâce à la persévérance des entraîneurs, aligner deux équipes compétitives à chaque match.

L'équipe Réserve, tributaire de cet état de fait, s'accroche et glane quelques victoires de-ci de-là qui lui permettent de rester dans la course pour la deuxième phase. **L'équipe Fanion** a remporté tous ses matchs devant son public et a également glané quelques points de bonus à l'extérieur.

Le club attend des jours meilleurs. Nous espérons que le retour de joueurs blessés, redonnera une bonne impulsion qui permettra au club centenaire de se qualifier, et plus si Dame Chance veut bien se tourner un peu du côté du stade des Arènes.

UNION RIVIÈRE BASSE RUGBY : Une année faste pour le regroupement de la Rivière Basse, qui a vu ses effectifs grimper en flèche pour dépasser les **200 licenciés** avec plus de 50 inscriptions à l'orée de cette seule saison.

L'École de Rugby de l'URBR aligne ainsi les équipes suivantes : Les lutins les mini-poussins, les poussins, les benjamins et les minimes. Toutes les équipes ont leurs éducateurs dûment formés et qualifiés et des accompagnateurs qui les aident dans les diverses tâches. Outre les entraînements hebdomadaires, elles participent avec bonheur aux divers tournois du secteur.

L'Union aligne aussi une équipe de

cadets engagés dans le Championnat TEULIERE et une équipe juniors qui participe au championnat PHILIPONNEAU. A ce jour, l'excellente équipe de juniors n'a perdu que deux matchs et se retrouve aux avant-postes de la poule, suivi par les cadets dont les débuts ont été plus difficiles à cause d'un effectif trop juste.



LA BOULE JOYEUSE PLAISANTINE : remporte titres et championnats :

Sylvie BERNADET et Damien LASMARIGUES sont champions du Gers doublette mixte ; Luis CASTAGNON et Florian LASNAVERES champions du Gers doublette benjamin ; Jean Christophe GUYONNET, Christophe DANGLES et Damien LASMARIGUES champions du secteur Adour.

La Boule Joyeuse a également remporté la coupe de la Présidente pour la 2e année consécutive.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous représentons toujours une opposition sereine et combative qui avance régulièrement des propositions.

Depuis le début de la mandature une idée nous taraude : comment assainir les comptes de la commune et revenir à l'équilibre ?

Pour cela nous maintenons les deux mêmes pistes de réflexion :

- La réduction des dépenses et en particulier les dépenses d'électricité concernant l'éclairage public. Des projets existent dans la majorité communale mais tardent à voir le jour et les décisions appliquées aujourd'hui ne peuvent avoir que des résultats insignifiants.

- La vente du patrimoine immobilier est la clef de voute qui permettra de faire rentrer des fonds. Le patrimoine immobilier est vaste et se dégrade régulièrement faute d'entretien.

Nos propositions sont les suivantes :

- signer des mandats avec des agences de grandes agglomérations pour les biens mis en vente : l'ancienne gendarme-

rie et le lotissement de La Plaine.

- trancher sur la destination du presbytère qui est déjà très dégradé et continue de perdre de sa valeur.

- mettre enfin en place la fermeture de l'éclairage public durant une plage horaire nocturne tel que cela se fait dans les communes avoisinantes.

- engager une communication avec les Plaisantins dont le réseau des eaux pluviales n'est pas conforme aux exigences de l'Agence de l'Eau.

- Une autre idée nous séduit : la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église. Cette opération subventionnée pourrait être fructueuse.

- Nous attendons également la réouverture de l'Espace Jeunes par la communauté de communes.

Nous pouvons porter et transmettre vos demandes et pour cela sommes toujours à votre écoute. Par exemple, nous avons soutenu les demandes de remise en service de l'autocar KEOLIS/SNCF (ligne Tarbes/Mont de Marsan) et avons obtenu satisfaction.

EN BREF



LIGNE KEOLIS/SNCF : Depuis le 7 septembre 2015, la ligne est rouverte.

Il est désormais possible de quitter Plaisance le matin à 7h50, arrivée à Tarbes SNCF à 8h52 ; et rentrer en fin d'après midi, départ de Tarbes SNCF à 18h15, arrivée à 19h24 à Plaisance du lundi au jeudi et départ à 18h35 pour une arrivée à 19h44 le vendredi.

L'arrêt se situe à côté du magasin CASINO, il est matérialisé par un panneau de la Région Midi Pyrénées et les horaires sont

affichés.

Ce service qui avait été supprimé en septembre 2014, alors qu'il existait depuis des décennies et était emprunté par 553 personnes en 2013, n'a pu être rétabli que grâce à la mobilisation de tous.

Dites le autour de vous ! Il existe un transport en commun à Plaisance et ce n'est qu'une utilisation soutenue qui permettra de le maintenir et d'en demander le développement.

ATELIER VOCAL À PLAISANCE ! Le mardi tous les 15 jours, Luan GOES, contreténor, chef de Chœurs et Premier Prix de piano du conservatoire de Rio de Janeiro. actuellement en dernière année de formation supérieure dans la célèbre Ecole normale Alfred CORTOT donne des cours de chant permettant d'acquérir une véritable technique vocale. Il commence également la formation d'un

Ensemble Vocal. Pour tous renseignements, s'adresser à Ann Carr au 05 62 69 73 15 (ann.carr@orange.fr)

NOUVEAUX ENTREPRENEURS :



Nicolas BARBE et Simon LAFONTAINE tous deux licenciés à l'USPlaisance rugby, se lancent dans l'aventure de l'artisanat

indépendant. Depuis début octobre leurs entreprises sont inscrites au registre des métiers : Nicolas dans la charpente et Simon dans la maçonnerie et le carrelage. Ils sont bien entendu à l'écoute de tous ceux qui auraient besoin de leurs services.

Le magasin COPRA a ouvert ses portes au 52 rue Adour. Gérard LAROSA et son associé sont à votre service pour tout équipement image/son et électroménager.



CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Monsieur Christian PAILLARES tient une permanence le 1er jeudi de chaque mois de 9h à 12h à la Salle LANGNOUX (11 rue Armagnac). Vous pouvez prendre contact avec lui par mail : christianpailla@gmail.com ou par téléphone au : 06.30.70.94.13.

EN BREF (suite)

RECENSEMENT MILITAIRE :

Vous avez 16 ans, pensez à vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire.

La démarche s'effectue auprès de la mairie de votre lieu de domicile, il vous suffit de vous présenter muni :

- de votre carte d'identité
- du livret de famille
- du justificatif de domicile de vos parents
- de préciser vos diplômes et votre situation scolaire

Une attestation vous sera délivrée, et vous sera utile pour passer vos examens et votre permis de conduire.

PASSEPORT BIOMETRIQUE :

Vous pouvez faire votre demande à la mairie de Plaisance (30 mn/dossier). **Vous devez vous munir :**

- **du CERFA** (formulaire à retirer dans toutes les mairies)
- **de votre carte d'identité** (si périmée + 2 ans = acte de naissance - 3 mois)
- **d'un justificatif de domicile à votre nom**
- **d'une photo d'identité récente**
- **de timbres fiscaux** (86€ majeurs / 42€ mineurs 15 ans et + et 17€ pour les - de 15ans)
- **de l'ancien passeport ou déclaration de perte**

Présentez-vous si possible : le lundi ou le jeudi de 8h30 à 12h / le mercredi ou le vendredi de 13h30 à 16h



ASSOCIATION ADOM TRAIT D'UNION : vous propose les services d'une aide à domicile, la livraison de repas à votre domicile 7 jours/7, un service de soins infirmiers, une équipe spécialisée Alzheimer.

L'association ADOM TRAIT D'UNION est aussi là pour vous conseiller et vous accompagner sur vos droits et le montage de vos dossiers de prises en charge auprès des différents organismes (Conseil Général (APA, PCH, Aide sociale), MSA, CARSAT, Caisses de retraite, mutuelles...).

ADOM TRAIT D'UNION
AIGNAN – MARCIAC – PLAISANCE
16 rue des Pyrénées 32160 PLAISANCE
Tél : 05.62.69.16.62. adom2@wanadoo.fr



C.I.A.S. Marciac Plaisance
Centre Intercommunal d'Action Sociale

SERVICE DE PROXIMITE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

Antenne de PLAISANCE : 05 62 69 13 91

Ouverture au public lundi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h30

Antenne de MARCIAC : 05 62 08 25 06

Tous les jours de 8h30/12h30 et 13h30/17h30

e-mail : cias@ccbvg.fr

Vous êtes retraité, vous êtes en situation d'handicap permanent ou temporaire, vous sortez d'hospitalisation, vous manquez de temps pour réaliser vos tâches ménagères. Faites appel à notre service d'aide à domicile, sans contrainte administrative. Nos agents mettront leurs compétences et leur savoir-faire à votre disposition.

Les services de l'ADOM ou du CIAS, vous permettent de prétendre à une déduction de vos impôts.

SERVICES

MAIRIE : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

www.plaisancedugers.com

TRESOR PUBLIC : 05.62.69.14.20

Du Lundi au Vendredi, de 8 h 45 à 12 h

SPAC (Réseau Assainissement) :

05.62.09.35.62 Marciac

SIEBAG (Réseau Eau Potable) :

05.62.69.84.22 Riscle

OFFICE DE TOURISME 05.62.69.44.69

ot.plaisance@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

LA POSTE : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et

13h30/16h30. Le samedi : 9h00/12h00

M.S.A. : RV par téléphone 05.42.54.04.00

DIRECTION DE LA SOLIDARITE

DEPARTEMENTALE : SUR RV

11 rue de Barbat, Immeuble du SLA

ASSISTANTE SOCIALE : 05.81.32.35.50

CARSAT : 05.31.16.10.12

Mesdames GARCIA et CHAUBARD

EPISODE : 05.62.03.85.47

Le jeudi de 9h30 à 11h30

mail : association.episode@orange.fr

ADIL 32 : 05.81.32.35.05 www.adil32.org

ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

CIBC : 05.62.05.26.40

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

ESPA (AJVVT) : 05.62.09.29.05

CROIX ROUGE : 05.62.69.43.74

Mardi au Vendredi : 14h30/17h30